



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* CULLEN

(N° 23) — *Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des ministres et modifications connexes/The Conflict of Interest (Members and Ministers) and Related Amendments Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 26) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (négociation collective centralisée des enseignants)/The Public Schools Amendment Act (Centralized Teacher Bargaining)*

M. le *ministre* FIELDING

(N° 27) — *Loi sur les aliénations de terres domaniales (modification de diverses dispositions législatives)/The Crown Land Dispositions Act (Various Acts Amended)*

M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (gouvernance)/The Workers Compensation Amendment Act (Governance)*

M. WIEBE

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (politique sur l'anaphylaxie)/The Public Schools Amendment Act (Anaphylaxis Policy)*

M. FLETCHER

(N° 209) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. LINDSEY

(N° 217) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 218) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*

M. ALLUM

(N° 219) — *Loi sur la protection des communications portant sur des questions d'intérêt public (Loi modifiant la Loi sur la Cour du Banc de la Reine et la Loi sur la diffamation)/The Protecting Communications on Public Interest Matters Act (Court of Queen's Bench Act and Defamation Act Amended)*

M. LINDSEY

(N° 224) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. ALLUM

M. ALTEMEYER

M^{me} FONTAINE

M. GRAYDON

M^{me} KLASSEN

M. LAMONT

M^{me} LAMOUREUX

M^{me} LATHLIN

M. LINDSEY

M^{me} MARCELINO (Logan)

M. MARCELINO (Tyndall Park)

M^{me} SMITH (Point Douglas)

M. SWAN

M. WIEBE

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(93 h 13 min)
(Assemblée — Santé, Aînés et Vie active)
(salle 255 — Relations avec les Autochtones et le Nord)
(salle 254 — Conseil exécutif)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* FIELDING

(N^o 16) — *Loi d'exécution du budget de 2019 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2019*
(amendé — comité)
Projet de loi désigné

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* CULLEN

(N^o 3) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis (taxe de responsabilité sociale en matière de cannabis)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (Cannabis Social Responsibility Fee)*
(M^{me} FONTAINE — 23 minutes)
Projet de loi choisi par l'opposition

Motion de M. le *ministre* SCHULER

(N^o 4) — *Loi sur les projets de construction dans le secteur public (appels d'offres)/The Public Sector Construction Projects (Tendering) Act*
[M^{me} MARCELINO (Logan) — 11 minutes]
Projet de loi choisi par l'opposition

Motion de M. le *ministre* WHARTON

(N^o 25) — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités et la Charte de la ville de Winnipeg/The Municipal Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act*
(M. MALOWAY — 22 minutes)

Motion de M. le *ministre* FIELDING

(N° 30) — *Loi de 2020 portant affectation anticipée de crédits/The Interim Appropriation Act, 2020*
(Période des questions orales — 3 minutes)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (gouvernance et obligation redditionnelle au sein du système de santé)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Health System Governance and Accountability)*

(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act*

(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 22) — *Loi sur l'enregistrement, la surveillance et la transparence de la propriété effective des entreprises (modification de diverses dispositions législatives)/The Business Registration, Supervision and Ownership Transparency Act (Various Acts Amended)*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 24) — *Loi corrective de 2019/The Minor Amendments and Corrections Act, 2019*

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI OÙ SERONT ABORDÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M. TEITSMA — Réduction de la taxe de vente provinciale

6. Attendu :

que les Manitobains travaillent dur pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille;

que le précédent gouvernement néo-démocrate a rendu cette tâche plus difficile pour les Manitobains en prenant l'argent dans leurs poches et en le mettant dans celles du Cabinet;

que le précédent gouvernement néo-démocrate a promis durant sa campagne de ne pas augmenter la TVP;

que le précédent gouvernement néo-démocrate n'a pas tenu sa promesse envers les Manitobains et qu'il a augmenté la TVP sans tenir le référendum requis, après avoir d'abord élargi l'application de la taxe à des produits, allant de l'assurance habitation aux coupes de cheveux;

que le précédent gouvernement néo-démocrate était régulièrement incapable d'équilibrer son budget et prévoyait des déficits croissants;

que le précédent gouvernement néo-démocrate avait l'habitude de dépenser plus et d'obtenir moins, ce qui s'est traduit par une augmentation des impôts et une diminution de la qualité des services pour les Manitobains, entraînant ainsi les temps d'attente en salle d'urgence les plus longs au Canada, les frais d'ambulance les plus élevés au pays, une hausse du nombre d'enfants confiés à l'État et les pires résultats scolaires au pays en mathématiques, en sciences et en littérature;

que le gouvernement provincial actuel considère que les Manitobains méritent un répit;

que le gouvernement provincial actuel a promis durant sa campagne de ramener la TVP à 7 %;

que le gouvernement provincial actuel croit au redressement des finances, à l'amélioration des services et à la reconstruction de l'économie;

que le 7 mars 2019, le gouvernement provincial actuel a tenu sa promesse envers les Manitobains de ramener la TVP à 7 %;

qu'une réduction de cette envergure constitue la plus importante réduction de taxe de l'histoire du Manitoba et qu'elle permettra des économies annuelles de 300 millions de dollars pour les Manitobains;

que la réduction de la TVP mise en œuvre par le gouvernement provincial actuel permettra à une famille de quatre d'économiser 3 000 \$ d'ici 2024,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba félicite les Manitobains d'avoir enfin obtenu la réduction de taxe qu'ils méritaient grâce à la réduction de la TVP qui sera ramenée à 7 % le 1^{er} juillet 2019.
